

# Responsable de la régie des oeuvres H/F

Ref : 2024-1785485

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Institut National du  
Patrimoine (INP)  
Institut national du  
patrimoine

## Localisation

124 rue Henri Barbusse  
93300 Aubervilliers

**Domaine :** Culture et patrimoine

**Date limite de candidature :** 18/12/2025

<b>Nature de l'emploi</b> Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		<b>Expérience souhaitée</b> Débutant	
<b>Rémunération</b> <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> Non renseigné	<b>Catégorie</b> Catégorie A (cadre)	<b>Management</b> Non	<b>Télétravail possible</b> Oui

## Vos missions en quelques mots

Au sein du service de la formation initiale, sous l'autorité de l'adjointe au directeur des études, le ou la responsable de la régie des œuvres assure la gestion et la conservation des œuvres et objets confiés au département des restaurateurs de l'Inp. Il ou elle organise la gestion logistique et administrative relative aux mouvements des oeuvres internes et externes. Il ou elle gère l'inventaire des oeuvres et participe à leur documentation. Il ou elle assure des interventions pédagogiques auprès des élèves dans le cadre des enseignements de tronc commun, la Prépa Egalité et la formation initiale des conservateurs. Il ou elle contribue à la préparation et l'encadrement des chantiers écoles. Il ou elle met en oeuvre le plan de

sauvegarde des biens culturels.

## **Profil recherché**

Nous recherchons une personne motivée, dynamique, volontaire et réactive qui a déjà une expérience dans la régie des oeuvres.

Il devra présenter un goût prononcé pour le terrain, être dynamique et volontaire et être intéressé par la politique et les actions de l'établissement.

Compétences :

Savoirs

Connaissances en matière de conservation préventive ;

Connaissances en anoxie

Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de gestion d'œuvres et de contrôle du climat ;

Titulaire du permis B

Savoir-faire :

Expérience dans le suivi climatique

Savoir-être :

Conservation des œuvres et objets, à partager avec les responsables et assistants d'atelier et sous la responsabilité du directeur des études ;

Confidentialité sur les dossiers traités.

Goût pour la pédagogie et le travail en équipe.

Autonomie

## **Compétences attendues**

Connaissances en matière de conservation préventive ;

Connaissances en anoxie

Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de gestion d'œuvres et de contrôle du climat ;

Expérience dans le suivi climatique

Titulaire du permis B

## **Éléments de candidature**

**Documents à transmettre**

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

## **Personne à contacter**

amelie.methivier@inp.fr

# **À propos de l'offre**

## **Informations complémentaires**

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

## **Conditions particulières d'exercice**

Contraintes à signaler :

Déplacement lors de chantiers école ;

Présence obligatoire pendant le concours, l'Égalité des Chances et la Validation des acquis et de l'Expérience, éventuellement pendant des périodes de vacances scolaires.

Possible conduite d'un véhicule de service.

## **Fondement juridique**

Poste ouvert aux agents titulaires de la fonction publique relevant de la catégorie A corps de chargé d'études documentaires et groupe RIFSEEP 3 ou aux agents contractuels groupe d'emploi 3 de la circulaire Albanel

## **Statut du poste**

Susceptible d'être vacant à partir du 01/02/2025

## **Métier de référence**

Régisseuse / Régisseur d'œuvres

# Qui sommes nous ?

L'Institut national du patrimoine (Inp) est un établissement public à caractère administratif sous la tutelle du ministère de la culture, régi par le décret n°90-406 du 16 mai 1990 modifié par le décret 2001-1236 du 21 décembre 2001.

L'Inp est administré par un conseil d'administration et doté d'un conseil scientifique. Il comporte deux départements pédagogiques chargés, l'un de la formation des conservateurs du patrimoine, l'autre de celle des restaurateurs du patrimoine, et un secrétariat général en charge des questions administratives. L'Inp a pour missions : le recrutement par concours et la formation d'application des élèves conservateurs, l'admission par concours et la formation supérieure des élèves restaurateurs, la formation permanente des professionnels du patrimoine, l'organisation de séminaires, colloques et manifestations, l'édition de publications et le développement d'actions et de coopérations internationales.

Au sein de l'Inp, le département des restaurateurs du patrimoine élabore et met en œuvre, dans le cadre des dispositions réglementaires applicables, la formation, sur 5 ans, conduisant au grade de master, des élèves restaurateurs du patrimoine (études, stages, chantiers-école, recherches) et, le cas échéant la formation de stagiaires étrangers. Outre les services de formation initiale et continue, le département est constitué d'une bibliothèque, d'un laboratoire, d'une régie des œuvres et d'un service administratif.

L'équipe du département est constituée de 40 agents.

Le département assure notamment l'organisation des épreuves du concours d'admission des élèves restaurateurs du patrimoine ainsi que l'organisation des soutenances de diplôme. De même, il assure les actions de formation permanente (journées d'étude, tables rondes, ateliers pratiques) destinées aux professionnels de la restauration du patrimoine. Par ailleurs, il assure le secrétariat du conseil scientifique, lorsque celui-ci siège en formation « restaurateurs du patrimoine », et du conseil des études.

Les équipes du département des restaurateurs du patrimoine administrent le site d'implantation (garde des œuvres, sécurité et fonctionnement courant du site). Situé sur la commune d'Aubervilliers, le site, d'une superficie de 3 580 m<sup>2</sup>, accueille un public d'élèves (environ une centaine par année) et de stagiaires en formation continue. Il dispose de 9 ateliers de restauration, de 6 salles de cours, d'une salle de travaux pratiques d'un studio photographique et d'un laboratoire de recherche. Dans l'ensemble de ces espaces, du matériel de précision, d'analyse et des produits chimiques sont utilisés notamment pour restaurer des œuvres appartenant aux collections publiques.